

# LA GUERRE ET LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES : RÉSEAUX DE SOCIABILITÉ DANS LES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS (SECONDE MOITIÉ DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE)

Par Patrice RACT  
Archiviste paléographe  
Conservateur des bibliothèques  
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

---

## Résumé

Cet article prend comme point de départ la construction des hôtels de la Guerre, de la Marine et des Affaires étrangères à Versailles à la fin des années 1750. Jusqu'ici dispersés, les bureaux, archives et dépôts de cartes de ces trois ministères se trouvèrent alors regroupés au sein d'une véritable cité administrative qui fonctionna jusqu'à la Révolution. Au-delà de l'efficacité accrue dans le travail quotidien, la proximité des équipes pendant plus d'une trentaine d'années aboutit à la naissance d'une sociabilité entre les membres des différents bureaux. Après avoir étudié les conditions qui ont pu faciliter ce processus, nous essaierons de mettre en lumière les alliances familiales, les réseaux et les relations personnelles qui ont pu naître et se développer au sein des bureaux, notamment entre la Guerre et les Affaires étrangères. Parmi ces employés, une catégorie à part est celle des ingénieurs géographes, travaillant à la fois sur le terrain à la belle saison pour lever les cartes et les mettant au net, l'hiver, dans les bureaux du Secrétariat d'État à Versailles. Observer les relations entre les topographes de la Guerre et des Affaires étrangères permettra de faire apparaître la complexité et la dispersion caractérisant les équipes de topographes des ministères dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

## Abstract

In the late 50's of the 18th century, the french monarchy decided to put together offices of three most important government departments : War, Navy and Foreign Affairs. In Versailles, the "hôtels de la Guerre, de la Marine et des Affaires étrangères" were built which housed offices, archives and map collections : it appeared to be a real administrative city and worked until the French Revolution. The offices' s concentration made the daily work more efficient and another of its consequence – not the least – was that the relations between employees became more frequent and got stronger . We first demonstrate how these contacts could have arisen ; then we try to illustrate how the family' s unions and the professional or personal relationship between ministry' s workers, specially in War and Foreign Affairs departments, have grown up. Among them, there is one category we want to deal with in a particular way : the cartographers, also called "ingénieurs géographes". In the spring and summer, they made topographical surveys of the land and took notes for their reports. In winter, they came back to Versailles for writing down their "mémoires topographiques" and making a clean copy of their maps. By knowing the relationship between topographers of War and Foreign Affairs departments, we will understand and bring out the complexity and dissipation of government cartographer squads in the second half of the 18th century .

Mon intervention s'appuie sur les résultats de la thèse d'École des chartes que j'ai soutenue en 2002<sup>1</sup>. Celle-ci portait sur les ingénieurs géographes des camps et armées du roi de 1756 à 1791. Elle présentait le cadre institutionnel et l'histoire de ces ingénieurs dépendant du Dépôt de la Guerre, abordait leurs méthodes de travail ainsi que les cartes et mémoires issus de leurs campagnes topographiques ; enfin, elle tentait de mettre en lumière les réseaux au sein desquels les membres du groupe avaient évolué.

Au cours de mes recherches dans les archives, il m'est arrivé de croiser des personnels d'autres ministères, notamment celui des Affaires étrangères. Mon exposé voudrait ainsi souligner les liens familiaux et professionnels ainsi que les réseaux de sociabilité qui ont pu se tisser au sein du personnel des secrétariats d'État sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI.

En troisième lieu, j'étudierai plus particulièrement les in-

---

1 Ract (Patrice), *Les ingénieurs géographes des camps et armées du Roi, de la guerre de Sept Ans à la Révolution (1756-1791). Étude institutionnelle, prosopographique et sociale*, thèse pour le diplôme d'archiviste paléographe, 2002, dactyl. ; résumé dans *École nationale des chartes, positions des thèses...*, 2002, p. 233-240.

Résumé disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://theses.enc.sorbonne.fr/document51.html>

généralistes géographes des Affaires étrangères et leurs liens avec leurs homologues du département de la Guerre.

## 1. Création d'une sociabilité : des conditions favorables

À la fin des années 1750 se bâtit à Versailles une véritable cité administrative regroupant trois des principaux secrétariats d'État de la monarchie. À côté des gains en efficacité dans le travail des bureaux, l'un des résultats observable sur le long terme est un développement des relations, non exclusivement professionnelles, entre les employés de ces trois ministères. Présentons tout d'abord les étapes de la construction de cet ensemble de bâtiments.

### 1.1 Origine du projet : les bureaux de la Guerre

L'idée de rassembler en un seul lieu les bureaux de la Guerre prend forme sous le maréchal de Belle-Isle, ministre entre 1758 et 1761. Que le projet lui ait été proposé par un tiers<sup>2</sup> ou que le ministre en ait lui-même conçu le dessein, peu importe finalement. Toujours est-il que Belle-Isle proposa au roi la construction d'un hôtel destiné à accueillir non seulement les bureaux de son ministère mais aussi ses archives. Les raisons en étaient avant tout utilitaires et à visée économique. En effet, jusque-là, les bureaux de la Guerre étaient dispersés dans diverses maisons de Versailles. Outre les économies résultant de l'extinction de ces loyers, cette concentration en un seul et même lieu faciliterait le travail quotidien. En effet, l'emplacement proposé par le duc de Belle-Isle était la rue de la Surintendance, à deux pas du château. La proximité du ministre, de ses bureaux et de ses archives aurait sans nul doute des résultats appréciables sur l'efficacité du travail. Le conflit dans lequel était engagé le royaume – la guerre de Sept Ans avait débuté en 1756 – avait peut-être accéléré une certaine prise de conscience : un travail efficace était conditionné par une circulation immédiate d'informations fiables et disponibles aisément. On devait ainsi faire venir en l'hôtel de la Guerre les archives du ministère, alors conservées aux Invalides. Cette proximité dans l'espace entraîna un rapprochement entre diverses structures : c'est ainsi que le dépôt des cartes, plans et mémoires de la Guerre fut uni aux archives historiques du ministère au sein du Dépôt de la guerre. Ce projet de construction concernant à l'origine uniquement les bureaux de la Guerre ne tarda pas à s'amplifier comme on le verra en esquissant rapidement la chronologie des travaux.

### 1.2 De l'hôtel de la Guerre à celui de la Marine et des Affaires étrangères (1759-1762)

Le projet de Belle-Isle, présenté au roi le 14 mars 1759, fut approuvé. Dès lors, les choses furent rapidement exécutées. Le ministre en confia la réalisation au chef des ingénieurs géographes des camps et armées du roi, Jean Bap-

tiste Berthier. Celui-ci s'improvisait donc architecte pour l'occasion. Les travaux commencés en juillet 1759 étaient achevés dès la fin de l'année suivante. Berthier avait mené rondement cette affaire et le maréchal put admirer le résultat avant de mourir, en janvier 1761. Le duc de Choiseul, déjà ministre des Affaires étrangères, lui succéda à la tête du Secrétariat d'État à la Guerre. Il avait déjà formé le dessein de créer un nouvel établissement pour accueillir les archives de son ministère. La réussite de l'entreprise de Belle-Isle et de Berthier pour l'hôtel de la Guerre lui offrit l'occasion de réaliser son entreprise et il proposa au roi en mai 1761 d'adjoindre au bâtiment abritant le Ministère de la Guerre un deuxième hôtel qui en serait le pendant pour les bureaux et le Dépôt général des Affaires étrangères. Devenant ministre de la Marine le 13 octobre suivant, Choiseul augmenta encore l'ampleur du projet en y ajoutant son nouveau ministère. C'est ainsi que furent bâtis à côté de l'hôtel de la Guerre, celui de la Marine et des Affaires étrangères. Le nouveau bâtiment, commencé au mois de mai 1761, vit s'installer les premiers bureaux dès le mois de juillet 1762, alors que la décoration intérieure n'était pas encore achevée. La construction de ces deux hôtels contigus était une sorte de concrétisation dans la pierre de l'empire pris par les Choiseul (le duc et son cousin Choiseul-Praslin) dans les affaires du roi depuis 1758.

### 1.3 Installation des bureaux et des dépôts

Est-ce la rapidité de la construction (trois ans à peine), l'unité donnée à l'ensemble par l'ingénieur Berthier, ou la concentration des trois ministères entre deux membres de la famille Choiseul qui contribuèrent à lier intimement les trois bâtiments, toujours est-il qu'ils formèrent dès le début une triade presque indissociable. On les rassembla vite sous le vocable des « hôtels de la Guerre, de la Marine et des Affaires Étrangères ». Entre 1759 et 1762, s'était donc construite à Versailles une véritable cité administrative. Dans les bureaux du seul hôtel de la Marine et des Affaires étrangères, travaillait quotidiennement une centaine de personnes. À cela s'ajoutait un certain nombre de « services transversaux » : une compagnie de quarante invalides chargés de la garde à l'entrée et de la police interne des bâtiments, un aumônier<sup>3</sup> desservant une chapelle commune aux deux hôtels, un chirurgien<sup>4</sup>, un médecin. La vie des hôtels était orchestrée par leur architecte, Berthier, qui, dès l'achèvement de la construction avait été nommé gouverneur de l'ensemble. Il allait garder ce titre durant trente ans, jusqu'en 1792, veillant à l'organisation et au bon fonctionnement des bâtiments.

La répartition des bureaux était la suivante : dans l'hôtel de la Guerre, tous les bureaux avaient été installés en 1760. Le troisième étage était destiné au Dépôt des archives de la Guerre, au bureau des ingénieurs géographes et au logement de Berthier<sup>5</sup>. Dans la galerie du rez-de-chaussée de l'hôtel de la Marine et des Affaires étrangères<sup>6</sup> se trouvaient

2 Jean Baptiste Berthier expose dans ses états de services, rédigés *a posteriori*, bien après la disparition des autres protagonistes de cette affaire, que c'est lui qui proposa ce projet au duc de Belle-Isle.

3 L'abbé Louis Dominique Nicolas Trincano fut aumônier des Affaires étrangères en la chapelle de l'hôtel de la Guerre de 1771 à 1774 (cf. Samoyault (Jean-Pierre), *Les bureaux du Secrétariat d'État des Affaires étrangères sous Louis XV : administration, personnel*, Paris, 1971).

4 Gauthier fut nommé chirurgien des Affaires étrangères par brevet du 26 janvier 1766 (*ibid.*).

5 Service historique de l'Armée de Terre (désormais SHAT), 2M4, 4e liasse (1791-1792) : « Historique du Dépôt général de la guerre depuis 1760 jusqu'à 1791 », [par Hervet], le 24 vendémiaire an 10 [16/10/1801].

6 Nous empruntons ici largement au catalogue publié en 1961 à l'occasion de l'exposition qui eut lieu à la Bibliothèque municipale de Versailles pour le bicentenaire du bâtiment : *Ancien hôtel des Affaires étrangères et de la Marine (1761-1961)*, Versailles, [1961], [43 p.], par Agnès Joly et Pierre Breillat.

les papiers diplomatiques et la salle des traités. Cet espace était de loin celui dont la décoration était la plus soignée (boiseries, dorures, tableaux représentant les pays voisins). Au même étage se trouvaient le bureau des géographes des Affaires étrangères qui conserva à partir de 1782 la collection d'Anville – soit près de 10 000 cartes – et l'appartement du garde du Dépôt des Affaires étrangères, successivement Durand de Droff et Sémonin pendant cette période ; ces pièces occupaient les ailes en retour sur la rue de la Surintendance et celle des Récollets. La Marine et les Colonies se partageaient les trois étages supérieurs : au second, le Bureau des grâces et des emplois ; au troisième, le Dépôt des cartes et plans de ce ministère et celui des modèles de navires.

Ces hôtels n'étaient en rien juxtaposés mais bien plutôt imbriqués et c'est ainsi qu'ils avaient été conçus par Berthier, suivant sans doute en cela les demandes des Choiseul concentrant en leurs mains les trois ministères. Ainsi, il existait des communications intérieures entre les deux hôtels, partant entre les trois ministères, et on peut noter que, de 1771 à 1775, une imprimerie et un atelier de gravure en taille-douce (ce dernier réservé à la Marine) avaient été installés, faisant ressembler les combles des hôtels à une vaste « ruche »<sup>7</sup>. Ainsi, voulus par les ministres et concrétisés de manière habile et prestigieuse par Berthier, s'étaient créés à Versailles deux « petits mondes » si étroitement imbriqués qu'il n'en formait finalement plus qu'un. La réunion des bureaux de trois secrétariats d'État en un même lieu et la cohabitation des équipes se côtoyant quotidiennement, et ce pendant une trentaine d'années<sup>8</sup>, allaient se traduire par des travaux communs, des échanges d'idées, des projets, en un mot un approfondissement des liens tant professionnels que personnels.

## 2 Liens personnels

Au départ prévue comme un agencement fonctionnel, la réunion des trois ministères, si elle a rendu plus aisé le travail des bureaux, notamment par le recours facile aux archives récentes maintenant conservées sous le même toit, a aussi eu pour effet indirect d'accroître les liens entre le personnel des différents ministères. De par la proximité même des bureaux s'est donc peu à peu développée une réelle intimité entre les agents.

### 2.1 Les employés des ministères

Dans ces ministères travaillaient différents types de personnels : chefs de bureaux, commissaires, commis, secrétaires, techniciens (ingénieurs, traducteurs, interprètes). Parmi eux ou au sein du personnel affecté aux hôtels, les civils côtoyaient les militaires, voire des ecclésiastiques : les employés de bureau étaient en contact étroit avec les ingénieurs géographes du Dépôt de la Guerre, qui étaient des officiers de l'armée, lieutenants ou capitaines le plus souvent. L'aumônier des hôtels et les invalides chargés de la

garde des bâtiments faisaient aussi partie de l'univers quotidien des bureaux. Les employés des ministères, en dehors des premiers commis, des chefs de bureaux et autres commissaires des guerres, faisaient partie de la moyenne bourgeoisie de Versailles. À ce titre, ils partageaient un certain nombre d'aspirations et d'opinions. Depuis un certain temps déjà existaient des liens étroits entre les personnels au sein de chaque ministère. Prenons l'exemple du Département de la Guerre, que j'ai plus particulièrement étudié : on constate des relations – notamment familiales – très fortes entre les ingénieurs des camps et armées du roi et les commis des guerres, dès la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Désormais réunis au sein des hôtels de la rue de la Surintendance, les personnels des trois ministères vont apprendre à se connaître et de cette proximité vont naître ou se consolider des « liens inter-ministériels ». L'endogamie, les liens d'amitié, qui existaient déjà à l'intérieur de chaque ministère vont donc s'élargir et s'étendre aux personnels des trois ministères : Guerre, Marine et Affaires étrangères. Ces liens ne sont pas forcément aisés à mettre en lumière et c'est bien souvent au détour d'actes anodins qu'on peut déceler telle amitié, qu'il faut ensuite étayer sur des documents tangibles. On doit alors bien souvent croiser les archives des bureaux des ministères, celles des notaires et les registres d'état civil. Les relations que nous allons à présent détailler sont essentiellement issues de ces sources, et je n'ai pas étendu la recherche, dans le cadre de cette intervention, aux archives du Ministère des Affaires étrangères. Pour les personnels de ce Secrétariat d'État, j'ai puisé dans l'étude de Jean-Pierre Samoyault (J.-P. Samoyault, 1971), qui couvre le règne de Louis XV.

### 2.2 Alliances familiales

En dehors des relations familiales internes au personnel du Secrétariat d'État à la Guerre que j'ai développées dans ma thèse<sup>10</sup>, voici quelques exemples de liens familiaux interministériels. Anne François Victor Lhuillier de la Serre (1733-1790) était le beau-frère de Jean Baptiste Berthier et après avoir été ingénieur géographe des camps et armées, tout comme son père, il passa au service de la Marine, dans le bureau des plans en 1773. Il devint par la suite (dès avant 1779 et jusqu'en 1790) chef du bureau des cartes et plans des colonies. Nul doute que la position de son beau-frère comme gouverneur des hôtels ne lui facilitât grandement l'accès à cette fonction. Pareillement, des ingénieurs géographes des Affaires étrangères passèrent ensuite au Dépôt de la guerre. C'est ainsi que Charles François Frérot d'Abancourt (1756-1801), d'abord entré au Bureau des ingénieurs géographes des Affaires étrangères en 1779, fut admis, après plusieurs missions topographiques, dans le groupe des ingénieurs géographes militaires en 1789.

Le cas de Jean Sébastien Grandjean (1740-1804) est lui aussi particulièrement intéressant et emblématique des va-et-vient qui pouvaient exister entre les différents ministères,

7 [Joly (Agnès) et Breillat (Pierre)], *op. cit.*

8 Claude-Gérard Sémonin, garde des archives des Affaires étrangères de 1772 à 1792, proposa, par prévention personnelle contre Berthier d'après Baschet, que le Dépôt dont il avait la charge déménageât (sur ce point, voir Baschet (Armand), *Histoire du dépôt des archives des affaires étrangères*, Paris, Plon, 1875, p. 363-364). Il n'en fut rien et les bureaux des trois ministères restèrent jusqu'à la Révolution dans les hôtels construits pour eux.

9 Ract (Patrice), *op. cit.*, p. 340-343.

10 On citera, parmi d'autres et à titre d'exemple, les liens des familles Marchand et Millot (commis de la Guerre) avec les familles Emonnot et Herve, ingénieurs géographes des camps et armées (cf. Ract (Patrice), *op. cit.*, annexes, p. 64).

sans doute facilités par la proximité des bureaux. Issu d'une famille connue pour ses ingénieurs *ordinaires*, il fut tout d'abord élève au corps du Génie (1754) puis engagé dans le groupe des ingénieurs géographes des camps et armées comme surnuméraire au moment de la guerre de Sept Ans (1759). Il quitta par la suite l'équipe de Berthier et fut employé à diverses reconnaissances militaires sur les frontières avant d'être nommé chef des ingénieurs géographes des Affaires étrangères en 1776. Les liens que celui-ci développa au sein du nouveau ministère auquel il était attaché se vérifient : pour preuve, le parrain de son fils, né en 1782, n'est autre que Charles Hubert Moreau, ancien premier secrétaire des Affaires étrangères.

Les liens familiaux forts entre les familles Berthier et d'Avrange démontrent, s'il en était besoin, la connivence des familles au sein du Secrétariat d'État à la Guerre. Jean Baptiste Berthier fit épouser à sa seconde fille François d'Avrange d'Haugeranville, colonel d'infanterie et frère de Jean-Pierre d'Avrange, chef en 1776 du bureau des divisions au Ministère de la Guerre puis, de 1777 à 1787 chef du bureau du mouvement des troupes. Ce même Jean-Pierre d'Avrange sera en 1784 le parrain du fils de Marie Nicolas Chrestien, sieur de la Croix, lui-même employé des bureaux de la guerre<sup>11</sup>. Ce dernier était par ailleurs apparenté à un ingénieur géographe des Affaires étrangères<sup>12</sup>. On voit par cet exemple, qui n'a sans doute rien d'exceptionnel, l'imbrication parfois très poussée entre des familles travaillant dans les bureaux des différents ministères.

On pourrait multiplier les exemples de ces alliances matrimoniales croisées entre les personnels des bureaux ministériels. Concluons sur ce point en mentionnant encore le mariage de la fille<sup>13</sup> de Claude Loupia de Fontenailles (1721-1788), ingénieur géographe des camps et armées depuis 1761, avec Pierre André Peloux, sieur de Clairfontaine, qui fut employé au bureau des interprètes du Ministère des Affaires étrangères de 1762 à 1787<sup>14</sup>.

### 2.3 Liens d'amitié, communauté d'esprit

Plus ténus et parfois difficiles à mettre en lumière sont les liens d'amitié qui ont existé et se sont accrus au fil des années entre les membres des bureaux des différents ministères qui se côtoyaient de manière fréquente au sein des hôtels. Ces liens se découvrent néanmoins de manière traditionnelle lors des événements marquants de la vie. Ainsi, Charles François Frérot d'Abancourt, que nous avons déjà rencontré, se marie à Versailles en 1779 : sont présents à son mariage ses deux collègues également ingénieurs géographes des Affaires étrangères, Brossier et Grandjean<sup>15</sup>. D'autres micro-événements de la vie des bureaux, comme le fait d'aller toucher sa solde d'officier réformé pour les ingénieurs géographes de la Guerre, nous permettent de saisir des amitiés ou des services rendus entre employés des ministères. Si le plus souvent certains des topographes mi-

litaires font récupérer leur solde par des collègues de leur bureau du Dépôt de la Guerre, on voit parfois d'autres agents des ministères se présenter au bureau délivrant ces sommes : en 1775, c'est M. Damarin, commis de la Marine, qui vient toucher les 250 livres d'appointements attachés au grade de lieutenant de l'ingénieur Jolly. De même, on voit que L'Huillier de la Serre fils demande à diverses personnes d'aller toucher ses émoluments : il s'agit parfois de son beau-frère, Jean Baptiste Berthier, ou de commis, tantôt du Département de la Guerre tels M. Binet ou M. Delorme, du bureau des fonds, tantôt du Département de la Marine, comme M. Stevenot. Pareillement, c'est Calon ou Dupain de Montesson, tous deux ingénieurs géographes militaires qui viennent toucher les 450 livres d'appointements de capitaine de leur collègue Gaultier de Kervéguen ; mais parfois, nous voyons un commis des Affaires étrangères, M. Goffinet, se charger de cette tâche<sup>16</sup>. Ainsi se dessinent en filigrane des liens étroits, du simple service rendu au mariage unissant les familles travaillant dans les hôtels de la rue de la Surintendance.

Au nombre de ces relations personnelles mais pas forcément très ostentatoires, je citerai enfin la participation des employés des secrétariats d'État aux travaux des loges maçonniques. En effet, une étude approfondie des archives de la franc-maçonnerie versaillaise sous le règne de Louis XVI nous montre le nombre assez important des employés des ministères dans les ateliers « à l'Orient de la Cour ». Quelques exemples suffiront à mettre en lumière la part prise par le personnel des ministères dans les ateliers maçonniques de Versailles. Dans la loge de la Concorde en 1781<sup>17</sup>, on compte en effet sept commis de la Guerre et trois de la Marine ainsi qu'un ingénieur des Affaires étrangères, Brossier, sur une quinzaine de membres répertoriés. En 1785, sur trente membres, il y a dix commis de la Marine et quatre de la Guerre ainsi qu'un commissaire des guerres.

Dans la loge du Patriotisme<sup>18</sup>, semble-t-il plus fréquentée, on rencontre dans la liste du tableau de 1785 sept commis de la Guerre et un commissaire des guerres, quatre commis des Affaires étrangères, neuf employés de la Marine (surtout des commis) et deux de la Maison du roi. On y retrouve aussi un ingénieur géographe, Amabert, ainsi que Goldoni – le dramaturge – qui occupe un poste de secrétaire interprète dans les bureaux de la Guerre, et l'abbé Desombes, « aumônier du roi en l'Hôtel de la Guerre ». Sur les 124 membres que compte la loge, dont quatorze non résidents, plus de 20 % travaillent dans les hôtels de la Guerre, de la Marine et des Affaires étrangères. Le recrutement de cette loge se faisait ainsi pour une part non négligeable dans les milieux des bureaux ministériels, sans doute par connaissance. Ceux qui se croisaient quotidiennement dans les couloirs des hôtels des trois ministères au gré de leur activité professionnelle avaient aussi en commun une certaine communauté d'esprit, celle qui les amenait à une intimité « fraternelle ».

11 SHAT, Ya 27.

12 SHAT, A1 3751. Un ingénieur géographe des Affaires étrangères du nom de Chrestien de la Croix participe à une mission de levés topographiques dans les Pyrénées en 1785-1786.

13 Agathe Fournier était la fille issue d'un premier mariage de Françoise Anne Ségard qui épouse en secondes noces l'ingénieur géographe des camps et armées Claude Loupia de Fontenailles au début 1763.

14 Ract (Patrice), *op. cit.*, annexes, p. 188 (fiche Loupia de Fontenailles) et Samoyault (Jean-Pierre), *op. cit.*, p. 302 (fiche Peloux de Clairfontaine).

15 Ract (Patrice), *op. cit.*, annexes, p. 161 (fiche Frérot d'Abancourt).

16 Ract (Patrice), *op. cit.*, p. 344-345.

17 BnF, Département des Manuscrits, FM2 505, tableau de 1781.

18 BnF, Département des Manuscrits, FM2 506, pièce 97.

Que faire sinon constater la multiplication et l'approfondissement des liens qui se tissèrent au fil des années dans l'enceinte des hôtels bâtis au début des années 1760 pour abriter les trois plus importants ministères de la monarchie ? Les conditions de création de réseaux de sociabilité avaient été réunies par le regroupement des bureaux ministériels et par leur installation durable en un lieu unique ; durant trente années, le fil des jours avait fait son œuvre.

### 3 Cartographie et diplomatie : les ingénieurs géographes des Affaires étrangères... et les autres

Le personnel des bureaux ministériels que nous avons croisé jusqu'ici était essentiellement celui des commis et des secrétaires. Mais rappelons qu'une partie des employés des ministères était composée de techniciens. Parmi ceux-ci, les ingénieurs formaient un groupe à part. La vogue de ce terme au XVIII<sup>e</sup> siècle est telle que le vocable recouvre des réalités parfois bien différentes, au sein même de deux ministères très proches, voire dans un même secrétariat d'État. Tentons d'éclairer cette diversité en étudiant de manière plus détaillée les relations des ingénieurs géographes des départements de la Guerre et des Affaires étrangères. Il n'existe pas, à ma connaissance, d'étude exhaustive sur ces derniers. Cet éclairage croisé sera donc forcément moins net qu'il ne faudrait.

#### 3.1 Des ingénieurs géographes dans tous les ministères

La multiplication des ingénieurs, et spécialement de ceux prenant le titre d'« ingénieurs géographes », est particulièrement remarquable dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>19</sup>. Pour se cantonner aux seuls ministères abrités dans les hôtels sis rue de la Surintendance, on en croise à tous les étages et dans chacune des ailes : au Dépôt de la Guerre existe le Bureau des ingénieurs géographes des camps et armées ; au sein de ce même Département de la Guerre, mais dépendant du Bureau des fortifications, travaillent quelques autres ingénieurs dont le titre est aussi « ingénieur géographe »<sup>20</sup> ; il y a aussi les ingénieurs géographes des Colonies, ressortant au Secrétariat d'État à la Marine ; enfin, dans le Bureau de la géographie créé par M. de Vergennes travaillent les ingénieurs géographes des Affaires Étrangères. Nous ne mentionnons ici que pour mémoire les ingénieurs du Génie, qui dépendent aussi du Département de la Guerre mais travaillent dans les villes de garnison auxquelles ils sont rattachés et non au ministère même. Ces groupes sont hétérogènes à de nombreux points de vue : leur existence est très inégale dans la durée ; le

résultat de leur travail est divers, il est lié au nombre de membres du groupe ainsi qu'à leur formation, partant à leur habileté à dresser des cartes. Ces hommes sont parfois difficiles à appréhender du fait du manque de sources ou de l'évanescence des structures dont ils dépendaient. Esquissons à grands traits l'histoire des ingénieurs géographes des Affaires étrangères<sup>21</sup>.

Des cartes géographiques dans les bureaux du ministère des Affaires étrangères, au premier abord, rien de plus évident : que les cartes soient des outils utiles aux prises de décision des diplomates ou servent d'annexes aux traités signés, cela paraît relever du bon sens. Pourtant, l'histoire du Dépôt des archives et des bureaux de ce ministère montre qu'il n'y eut pas, jusqu'à une date assez avancée dans le XVIII<sup>e</sup> siècle de telles collections géographiques. La préoccupation existait chez les ministres, mais la volonté semblait manquer. Si d'Argenson s'étonne de ne pas trouver un atlas complet à Fontainebleau en 1738, alors que les bureaux sont au château depuis quelques mois, c'est aux Choiseul qu'on doit les premières tentatives, sinon de constitution d'un dépôt géographique, du moins de conservation systématique de documents cartographiques. En 1763, un nommé Gaulard de Saudray rapportant des cartes et des mémoires de Russie obtient à son retour une place d'ingénieur des Affaires étrangères et une commission de capitaine. Le duc d'Aiguillon, successeur de Choiseul, décide en 1772 de créer un dépôt de cartes et plans géographiques « qui manquoient entièrement à ce département et qui lui étoient nécessaires au moins autant qu'à ceux de la Guerre et de la Marine »<sup>22</sup>. Gaulard se voit alors confier la mission d'élaborer un projet de bureau et de dépôt géographique. Le mot de d'Aiguillon montre que la création d'un dépôt géographique aux Affaires étrangères est ressentie comme une nécessité... mais aussi – *et surtout* ? – qu'elle a pour but de combler une lacune par rapport à ses collègues, les autres secrétaires d'État.

Finalement, ce projet de constitution d'une collection géographique pour les Affaires étrangères<sup>23</sup> va se concrétiser, en se doublant de la création d'un bureau d'ingénieurs géographes. Là aussi, on peut se demander si la formation de ce groupe de techniciens ne doit pas davantage à un mimétisme « interministériel » qu'à une réelle et impérieuse nécessité. Pour étayer cette hypothèse, on peut avancer plusieurs raisons : le fait que ce ministère ait pu se passer d'un groupe institutionnalisé d'ingénieurs géographes jusqu'en 1774 montre que sa nécessité n'avait rien d'évident. Par ailleurs, le faible nombre d'ingénieurs<sup>24</sup>, la durée même de vie du groupe – à peine plus de quinze ans sous le ministère de Vergennes – enfin leur production cartographique minime incitent à douter de l'intérêt réel d'un groupe de topographes de terrain au sein de ce secrétariat d'État. En

19 Sur cette question, je me permets de renvoyer à un chapitre particulier de ma thèse (Ract (Patrice), *op. cit.*, troisième partie, chapitre I, p. 237-268).

20 Ainsi le *Nouveau plan de Versailles, dédié à Monseigneur le Prince de Poix etc.*, gravé en 1785 par Croisey est-il dû à « M. Contant de la Motte, Ingénieur Géogr. au Département de la Guerre, attaché au Bureau des Fortifications ».

21 Pour les prémices de la fondation de ce groupe, nous nous appuyons sur l'étude de Jean-Pierre Samoyault (*op. cit.*, p. 152-154) qui porte sur le règne de Louis XV et s'arrête donc au moment où l'équipe va être officiellement constituée.

22 *Ibid.*

23 En 1774, la collection atteint, grâce au travail de Gaulard, 2 300 cartes. Bientôt, la collection d'Anville – environ 10 000 cartes et manuscrits – rejoindra le dépôt des Affaires étrangères.

24 Je n'ai guère croisé dans mes dépouillements aux archives de l'armée de terre que trois ingénieurs se réclamant de ce bureau : Dulieu, Soldini et Contant de la Motte. Par ailleurs, il n'y eut sans doute guère davantage d'ingénieurs géographes aux Affaires étrangères : on peut citer comme participant aux levés dans les Pyrénées en 1786 : Grandjean, Brossier, Chrestien de la Croix et Vitry (cf. SHAT, A1 3751, pièce 115, 6 mai 1786). Jean-Pierre Samoyault note que Vergennes « créa le bureau de géographie avec un chef et trois dessinateurs. ». Aux quatre noms cités ci-dessus, il ajoute celui de Goubault ou Goubaud (Samoyault (Jean-Pierre), *op. cit.*, p. 154, note 45).

effet, les ingénieurs géographes étaient le plus souvent des topographes envoyés sur le terrain afin de lever les cartes et plans nécessaires à la prise de décision : c'est le travail des ingénieurs géographes du Dépôt de la Guerre ; c'est aussi une des attributions des ingénieurs du Génie, ou, du côté civil, des ingénieurs des Ponts et chaussées. Mais les cartes annexées aux traités ou celles sur lesquelles s'appuyaient les diplomates dans leurs négociations ne sont en rien, en tout cas dans cette seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, des cartes topographiques levées sur le terrain. La plupart du temps, il ne s'agit plus, dans les dernières années de l'Ancien Régime, de régler des différends à propos d'enclaves, problèmes nécessitant de lever de nouveau une carte. L'essentiel du travail des « ingénieurs géographes » du département des Affaires étrangères consiste ainsi plutôt en la compilation de cartes déjà existantes, ou dans la mise à jour de cartes sans recours à de nouveaux levés de terrain. En cela, ils sont donc *a priori* davantage des *géographes de cabinet* que de véritables ingénieurs géographes, ce terme s'appliquant plutôt aux hommes levant des cartes *sur le terrain*.

### 3.2 Des ingénieurs géographes : pour quoi faire ?

Ainsi, dans les dernières décennies de l'Ancien Régime, pas un ministère qui ne soit doté de ce type de techniciens. On peut à bon droit s'interroger sur l'utilité ou la nécessité de juxtaposer des équipes parfois très peu nombreuses et aux capacités en matière de topographie très inégales. Plutôt que de voir la création d'un corps à part entière constitué de spécialistes de la topographie, avec une formation adéquate, acquise au sein d'une école créée spécialement à cet effet, et qui pourrait servir aux besoins des différents ministères, on assiste à un émiettement des équipes, à des formations empiriques et à des rivalités de groupes se faisant jour lorsque les topographes de différents bureaux étaient amenés à travailler de concert. Ainsi, lorsque Gaultier de Kervéguen, lieutenant-colonel et ingénieur géographe militaire, est chargé de la direction des travaux de la carte de la frontière dans les Pyrénées entre 1786 et 1791, il est placé à la tête d'une équipe mixte composée de quatre de ses collègues du Dépôt de la Guerre, et de quatre ingénieurs géographes des Affaires étrangères<sup>25</sup>. Les démêlés, altercations et autres jalousies, doublés d'une incapacité à se résoudre au commandement d'un ingénieur d'un autre ministère dans le cas de Grandjean, provoquent des dysfonctionnements sérieux lors de ces campagnes de levés topographiques. Faut-il y voir une rivalité de « corps », une concurrence entre ministères ? Sans doute, mais le manque d'uniformité de la formation initiale est aussi à l'origine des difficultés à travailler ensemble.

En effet, quelle était la formation des ingénieurs géographes des Affaires Étrangères ? Elle diffère pour chaque ingénieur. Certains, comme Grandjean, étaient passés par le groupe des ingénieurs des camps et armées du roi au temps de la guerre de Sept Ans et avaient dû quitter ce groupe, une fois la paix revenue, l'entretien de nombreux topographes militaires devenant trop onéreux. La plupart du temps, il n'y avait pas de formation très structurée pour entrer dans la carrière d'ingénieur géographe : des expériences multiples en tant qu'arpenteur, géographe civil, ou bien militaire

attaché à un officier supérieur, le passage par une école militaire ou technique (Ponts et chaussées, Génie) permettaient le plus souvent d'entrer dans un bureau d'ingénieurs géographes des ministères. Une fois entrés, il arrivait que les ingénieurs passent d'un bureau topographique à l'autre, au sein des secrétariats d'Etat. Comme nous l'avons vu, Frérot d'Abancourt, entré au Bureau des ingénieurs géographes des Affaires étrangères en 1779, le quitta pour passer au Dépôt de la Guerre : il fut admis comme ingénieur géographe militaire en 1789.

L'histoire éphémère de ce groupe d'ingénieurs géographes, créé au début du règne de Louis XVI par M. de Vergennes à son arrivée au Ministère des Affaires étrangères, et qui devait être supprimé par son successeur, explique le petit nombre de ses réalisations cartographiques. Après l'inflation du nombre de « corps » d'ingénieurs géographes dans tous les secrétariats d'Etat, corps d'ailleurs plus ou moins concurrents, ou en tout cas attachés à leur « identité ministérielle », on assiste peu à peu à leur suppression dans les dernières années de l'Ancien Régime : ceux des Colonies sont supprimés en 1784, ceux des Affaires étrangères à la fin des années 1780, les ingénieurs géographes militaires enfin, en 1791. L'entretien de ces techniciens, dont l'étendue des attributions demeurait floue, fut alors considéré, parmi d'autres, comme une gabegie pour les finances du royaume, d'autant que ces ingénieurs n'étaient parfois pas utilisés aux besognes pour lesquelles ils avaient été établis à l'origine. Il n'est que de voir la réflexion de Vergennes dans une lettre adressée en 1786 au maréchal de Ségur, alors ministre de la Guerre :

« Les légers changements que j'ai faits [aux dispositions prises quant aux levés de la frontière entre la France et l'Espagne] portent sur l'étendue du travail convenu entre les ingénieurs géographes des deux départements : cette distinction m'a paru superflue, parce qu'il est question d'une besogne purement civile, et non d'une opération militaire, et parce qu'elle pourroit donner lieu à des prétentions et à de petites jalousies entre les employés des deux départements. »<sup>26</sup>

En effet, cette opération topographique n'était en rien militaire et, si ce n'est le fait qu'il s'agissait d'une limite du royaume, on peut se demander pourquoi elle avait été confiée à des ingénieurs géographes du Département de la Guerre. Vu les difficultés faites par Grandjean pour communiquer le travail des ingénieurs de son département à Gaultier de Kervéguen, pourtant chargé de l'inspection générale de l'ensemble des opérations, il est évident que les « jalousies » dont parlait Vergennes existèrent lors de ces campagnes de levés conjoints. Ces petites jalousies et altercations entre ingénieurs géographes des deux départements ayant dans un premier temps nui au bien du service seront réglées d'une manière radicale par leur suppression pure et simple, à quelques années d'intervalle...

Ainsi, dans les dernières années de l'Ancien Régime, la tendance est à la rationalisation administrative : dans le cas des ingénieurs attachés aux ministères, on tend à la régularisation des situations, à la définition claire des domaines de compétences et d'exercice de chacun des différents « corps ». La multiplication peu rationnelle qui avait jusqu'alors prévalu, aboutissant à la juxtaposition d'ingénieurs

25 SHAT, A1 3751.

26 SHAT, A1 3751, pièce 13 : lettre de M. de Vergennes à M. de Ségur, 27 février 1786.

aux attributions peu claires<sup>27</sup>, dont les formations étaient hétérogènes et pas forcément basées sur des connaissances théoriques solides, est finalement réglée par la suppression des différents groupes d'ingénieurs géographes au profit de deux corps bien formés dans des écoles spécialement créées par le pouvoir royal : côté militaire, le Génie prend le pas sur les ingénieurs géographes du Dépôt de la Guerre dès 1776-1777, avant la suppression de ces derniers en 1791. Côté civil, les ingénieurs des Ponts et chaussées sont également reconnus pour leurs compétences dans le levé des plans. Ainsi, dès les dernières années de la monarchie, la voie est donc ouverte au recrutement par le mérite du concours, pour les topographes notamment. Ce moyen sera systématisé dès les débuts de la Révolution avec l'École polytechnique et les écoles d'applications destinées à former dans chacun des domaines de compétence de l'ingénieur des spécialistes de haut niveau au service de la Nation.

Pour éloigné que puisse paraître le sujet de mon intervention au regard du titre de cette journée d'étude – « Carto-

graphie et diplomatie » – , j'ai pris ici le parti d'aborder l'histoire de la cartographie par un biais particulier : celui de la vie des hommes qui dressent les cartes. Au risque d'être atypique ou trop *terre à terre*, il me semble important, au-delà de l'étude propre des cartes et des enseignements que l'on peut en tirer sur la représentation que se font à un moment donné les hommes du coin de Terre sur lequel ils vivent ou combattent, qu'ils traversent, découvrent ou aménagent, d'observer aussi ce qui fait le quotidien de ces topographes, de le contextualiser, de montrer ce qu'étaient leurs milieux, leur formation, leurs relations et leurs accointances, en un mot la trame de leur existence qui influençait, à n'en pas douter, leur manière de considérer leur métier et leur spécificité au sein de leur administration. En cela, l'étude sociale et prosopographique des cartographes, en les replaçant dans l'organisation des bureaux des secrétariats d'État de la seconde moitié du XVIIIe siècle, permet aussi de comprendre une part des conditions de production des cartes qu'ils ont dressées.

---

27 Le flou certain des attributions et des domaines de compétence de chacun des types d'ingénieurs était d'ailleurs, semble-t-il, plus ou moins entretenu par les bureaux ministériels qui voyaient sans doute là le moyen le plus sûr de ne pas réexaminer leur nécessité, partant de ne pas remettre en cause leur existence.